

RENSEIGNEMENTS  
JUDICIAIRES

UNITE  
CODE UNITE 02493  
PROCÈS-VERBAL N° / 13  
n° 1553 du 9/9/88

N° PIECE 1  
N° FEUILLET 1 /

==o0\$0o==

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE  
- OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS - (C.M. n° 32.600/DEF/GEND/O.E/D.O./Rens du 08 Novembre 1985).

89307112/1

NOUS SOUSSIGNÉ(S) \_\_\_\_\_, Gendarme, Agent de Police Judiciaire

VU L'ES) ARTICLE(S) 20 & 75 du Code de Procédure Pénale

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS

DATE HEURE

CE JOUR

-o- P R E A M B U L E -o-

Ce jour, neuf septembre mil neuf cent quatre-vingt huit, se présentent au bureau de notre Brigade, deux personnes, qui désirent faire une déclaration concernant une lueur qu'ils ont aperçu le 04 Septembre 1988.

Elles nous précisent qu'elles veulent faire cette déclaration suite à un article paru dans le \_\_\_\_\_ du 08 Septembre 1988. Ces personnes sont en possession du dit article.

-o- E N Q U Ê T E -o-

Sur les faits, nous entendons :

\_\_\_\_\_, né le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, qui nous déclare que :

- le 04 Septembre 88 vers 01 heure, alors qu'il se trouvait Rue \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, son attention a été attirée par une étoile filante plus lumineuse que celle qu'il a pu voir à ce jour. Il ne peut donner une forme exacte de cette étoile mais elle était de couleur jaune.
- lors de cette vision le ciel était dégagé et il n'y avait pas de vent. Il pense que la chute de cet objet peut avoir eu lieu dans un rayon de 100 kilomètres. Suite à l'article paru dans le journal il s'est présenté à notre Unité. La fenêtre d'où a été observé le phénomène se trouve plein Nord. (cf pièce n° 1553 / 2)

Poursuivant notre enquête, nous entendons :

\_\_\_\_\_, née le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ qui nous déclare  
à 18 heures 35:

- avoir aperçu alors qu'elle se trouvait en compagnie de \_\_\_\_\_, une étoile filante plus grosse que d'habitude. La lueur était de couleur jaune-orangée et lorsqu'elle a disparu derrière les arbres elle a vu un flash. Suite à l'article paru dans \_\_\_\_\_ elle a décidé de se présenter à notre Unité. (cf pièce n° 1553 / 3)

Une photocopie de l'article du \_\_\_\_\_ du 08 Septembre 1988 est jointe à chaque expédition du présent procès-verbal.

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

- DESTINATAIRES
- 1 M. le Commissaire de la République
  - 1 à .....
  - 1 M. le Procureur de la République
  - 1 à .....
  - 1 M le GENERAL, Cdt la 4<sup>e</sup> Région Aérienne
  - 2 Direction Générale de la G.NB.ERSR
  - 1 AUX ARCHIVES

DATE DE CLOTURE

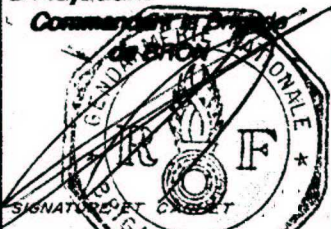
LE 12 Septembre 88



SIGNATURE(S)

VU ET TRANSMIS PAR

L'Adjudant



SIGNATURE(S)

UNITE

PROCÈS-VERBAL (N° ANNÉE)  
n° 1553 du 09 Septembre 88

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION  
de T E M O I N

N° PIÈCE  
N° FEUILLET

89307112

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour neuf septembre mil neuf cent quatre-vingt huit, à notre Brigade,  
nous soussigné(s) Gendarme, Agent de Police Judiciaire  
vu les articles 20 & 75 du Code de Procédure Pénale

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

**PERSONNE CONCERNÉE**

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT DU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M - né le à française

FILIATION (DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS) SITUATION DE FAMILLE

fils de et de célibataire

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL, ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant Rue à , étudiant , nationalité française, qui nous déclare à 18 heures 00: - - - -  
" " " " " Le 04 Septembre 1988 aux environs de 01 heure 00, alors que je  
" me trouvais à la fenêtre de l'appartement de Mademoiselle  
" , mon attention a été attirée par une lueur dans le ciel.  
" Cette lueur ressemblait à une étoile filante plus lumineuse que  
" celle que j'ai pu voir à ce jour. La luminosité de cette étoile  
" était telle que je ne peux préciser la forme exacte .  
" Cette lumière était de couleur jaune et je l'ai regardé entre  
" 3 et 10 secondes. Cet "objet" se déplaçait dans le sens Nord-Ouest  
" à une vitesse relativement lente par rapport à une étoile filante.  
" Durant notre observation, la lueur a disparu dans les arbres et  
" toute de suite après le ciel a été éclairé par un flash qui a duré  
" une demie seconde. Au moment de ce phénomène , le ciel était dégagé  
" aucune couverture nuageuse ne perturbait la visibilité. Je pense  
" qu'il n'y avait pas de vent à ce moment là. A mon avis cet objet  
" devrait se trouver dans un rayon de 100 kilomètres mais il est très  
" difficile d'évaluer les distances de nuit. - - -  
" Sur le journal d'hier, j'ai vu l'article comme quoi le Directeur  
" de l'Observatoire recherché le "bolide" qui a troublé le ciel  
" , et c'est cet article qui m'a incité à venir vous voir. - - -  
" Le 09 septembre 1988 à 18 heures 30:  
Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste  
et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.  
La personne entendue.

L' A.P.J.

UNITÉ  
PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)  
n° 1553 du 9 Septembre 88

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

de T E M O I N

N° PIÈCE

N° FEUILLET

1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

89307112

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour Neuf septembre mil neuf cent quatre-vingt huit, à notre Brigade,

nous soussigné(s)

Gendarme, Agent de Police Judiciaire

vu les articles 20 & 75 - - - - - du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXÉ, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

F - née le

à

NATIONALITÉ (ÉTRANGER)

Française

FILIATION

← DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →

SITUATION DE FAMILLE

Fille de

et de

Célibataire

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE T.É.ÉPHONET, PROFESSION)

demeurant Rue à , étudiante, nationalité française, qui nous déclare à 18 heures 35: - - - - -

" " " " " Le 04 Septembre 1988, vers 01 heure, je me trouvais en compagnie

" " de Monsieur à la fenêtre de l'appartement au n°

" " de la Rue à . - - - - -

" " Notre attention a été attirée par une étoile filante plus grosse que celle que j'avais vue jusqu'à ce jour. Elle était de couleur jaune-orangé. Cette lueur a duré moins de 10 secondes et lorsqu'elle a disparu de notre vision, j'ai vu un éclair pouvant être comme un gros flash. Le ciel était sombre et la lune était à son croissant. J'évalue la distance à 50 kilomètres. Cela m'a paru assez près. C'est suite à l'article paru dans le de 08 Septembre 1988 que j'ai décidé de venir vous en parler. Si cet article n'était pas paru, j'aurais pris ça pour une étoile filante sans plus m'en soucier. - - - - -

" " Le 09 Septembre 1988 à 18 heures 55: - - - - -

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue.

L. A. P. J.

# : ON RECHERCHE UN MORCEAU D'UNIVERS...

Le directeur de l'Observatoire de  
cherche de partout le « bolide » qui, dans la nuit de  
samedi à dimanche, a troublé le ciel : une  
météorite probablement...

Cette histoire débute un peu  
comme un film de Spielberg,  
dans la nuit de samedi à diman-  
che, à 1 h 15, sur une nationale  
déserte. A bord d'une voiture  
roule un couple de

rentrant chez lui après une  
soirée passée à Sou-  
dain, à la hauteur de

les regards des deux  
automobilistes sont attirés par  
une lueur venant du ciel. A une  
altitude qu'ils ne peuvent éva-  
luer un objet plutôt gros, un mè-  
tre cube environ, survole le

et l'autoroute pour disparaître  
en direction du sud-ouest.  
« Il est passé très près de nous »  
confieront — en substance —  
les témoins aux gendarmes

Ces deux ent-  
ils été victimes d'une hallucina-  
tion ? Non, en effet il s'agit  
d'une hallucination collective  
ayant frappé au hasard plusieurs  
personnes dans le sud de l'ag-  
glomération Car, de-

puis dimanche matin, la gendar-  
merie nationale a enregistré plu-

sieurs témoignages semblables  
à un détail près : la trajectoire  
générale de l'objet aurait été  
nord-ouest sud-est.

Et les gendarmes — chargés  
ordinairement des enquêtes re-  
latives à tous les « objets volants  
non identifiés » — ne sont pas  
les seuls à prendre l'affaire très  
au sérieux. En effet, le directeur  
de l'Observatoire de

cherche également  
à réunir de nouveaux témoigna-  
ges. Si M.

écarte d'entrée toute idée de  
« soucoupe volante », il ne pen-  
se pas, pour autant, que nos  
concitoyens soient sujets aux vis-  
ions. Sinon, à celle très réelle  
d'un fragment de satellite re-  
trouvant la planète dont il est  
casu, voire d'une météorite.

## La trajectoire du « bolide »

« Dès que nous avons été au  
courant de cette affaire, expli-  
que M. nous avons tout

de suite pensé à ce fameux sa-  
tellite soviétique en perdition  
depuis plusieurs mois et pou-  
vant retomber, nous le savons,  
sur le territoire national. Tou-  
tefois, cette hypothèse a peu de  
chance de se vérifier, le satellite  
en question devant être étroite-  
ment surveillé ».

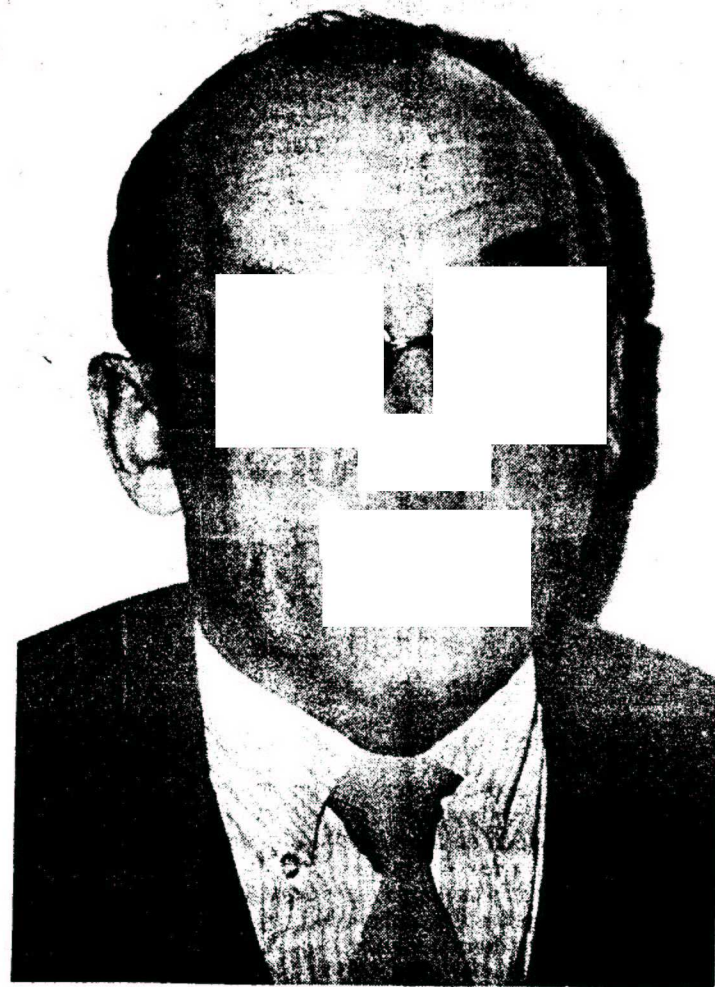
Reste que le directeur de  
l'Observatoire n'exclut pas la  
chute d'un autre fragment de  
satellite. « Ce genre d'incident  
se poursuit parfois. Mais, il peut  
également s'agir de la chute  
d'une météorite » précise-t-il,  
avant de poursuivre : « L'aspect,  
la trajectoire du « bolide » (c'est  
le terme scientifique consacré)  
tout cela évoque une météorite.  
Dans tous les cas de figure, le  
phénomène est intéressant et il  
est donc utile pour la science de  
réunir le maximum d'informa-  
tions ».

Et M. d'espérer retrou-  
ver, pourquoi pas, le mystérieux  
objet en question : « Les analy-  
ses de tels échantillons sont tou-  
jours riches d'enseignement,  
même si un pareil événement  
n'est pas exceptionnel ».

## Un cratère de l'herbe roussie

Aussi, le directeur de l'Ob-  
servatoire demande aux éven-  
tuels témoins qui ne se seraient  
pas manifestés de le faire le plus  
rapidement possible auprès de  
la gendarmerie. « Cet appel ne  
concerne pas uniquement les té-  
moins visuels » précise M.

« Ce genre de phénomène  
peut également être bruyant.  
L'objet, en touchant le sol ou en  
se désintégrant, a pu provoquer



Pour il ne s'agit pas d'une  
soucoupe volante...

un bruit semblable à celui d'une  
explosion. Quelqu'un pourrait  
l'avoir perçu ».

Des traces de cette chute  
peuvent également subsister  
sous la forme d'un cratère, de  
branches brisées, d'herbe inex-  
pliquablement roussie. Dans le  
même temps, les stations radars  
de la région seront également

consultées, les météorites et  
surtout les traces ionisées qu'el-  
les laissent derrière elles pou-  
vant être repérées sur les  
écrans.

Qui retrouvera dans son  
champ ce petit morceau d'uni-  
vers tant convoité ? A suivre...



Ni d'une comète comme celle-ci (photo d'archives) ;  
mais plutôt d'une météorite ou d'un fragment de  
satellite